

Les systèmes solaires Eternit

Le toit producteur d'énergie

Qu'il s'agisse d'Integral 2 ou de modules photovoltaïques apposés: fournisseur de systèmes complets, Eternit (Suisse) SA livre la totalité du système commandé, du module jusqu'aux onduleurs en passant par les accessoires. Cette solution globale garantit sécurité de fonctionnement maximale et rentabilité.

D'une efficacité exceptionnelle, Eternit Solar est aussi un modèle de durabilité et de qualité. Les modules photovoltaïques Eternit résistent en outre durablement à toutes les conditions atmosphériques.

Eternit (Schweiz) AG
CH-8867 Niederurnen
+41 55 617 11 11

Eternit (Suisse) SA
CH-1530 Payerne
+41 26 662 91 11

info@eternit.ch
www.eternit.ch

Member of the
Swisspearl Group

Prix indicatifs pour notre système intégré au toit Integral 2

Bases de calcul:

- altitude de référence <1200 m
- inclinaison de toiture jusqu'à 30°
- couverture à partir du contre-lattage
- lattage porteur vissé et tiré d'épaisseur

Valeurs du module:

- surface du module (1300×830 mm) 1.079 m², puissance du module 190 Wp
- puissance/surface de toiture 176,1 W/m², 6 m² permettent d'obtenir 1 kWp de puissance de générateur

Matériau	30-60 m ² 5-10 kWp	60-120 m ² 10-20 kWp	120-180 m ² 20-30 kWp	180-300 m ² 30-50 kWp	non pris en compte
Lattage porteur 45×45 mm, 28×60 mm, 36×60 mm (matériau, répartition et pose)	CHF 20.-/m ² CHF 120.-/kWp	CHF 19,20/m ² CHF 115.-/kWp	CHF 18,30/m ² CHF 110.-/kWp	CHF 17,50/m ² CHF 105.-/kWp	frais d'échafaudage, grues mobiles
Modules, profilés, crochets de fix. du système Integral 2 (matériau, répartition, pose, câblage des modules)	CHF 333.-/m ² CHF 2000.-/kWp	CHF 326.-/m ² CHF 1955.-/kWp	CHF 317.-/m ² CHF 1900.-/kWp	CHF 309.-/m ² CHF 1850.-/kWp	travaux de ferblanterie, adaptations de la toiture, couverture (bordures, faite)
Accessoires électriques – onduleurs, boîtier de raccordement au générateur, installation DC (matériau, pose et montage)	CHF 100.-/m ² CHF 600.-/kWp	CHF 97.-/m ² CHF 580.-/kWp	CHF 93.-/m ² CHF 560.-/kWp	CHF 90.-/m ² CHF 540.-/kWp	installation AC, requête, annonce, compteur, mesure de comportement du débit, mise en service, etc.
Total:	CHF 453.-/m ² CHF 2720.-/kWp	CHF 442.-/m ² CHF 2650.-/kWp	CHF 428.-/m ² CHF 2570.-/kWp	CHF 415.-/m ² CHF 2490.-/kWp	

tous les prix s'entendent H.T.

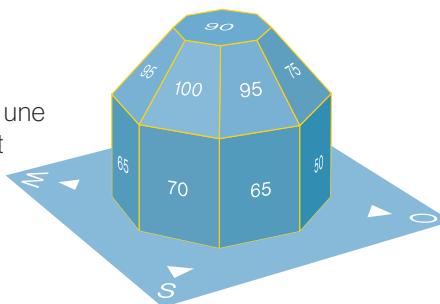
Encombrement: 1 kWp nécessite environ 6m² de surface de toiture

Prix indicatifs pour un système apposé sur demande.

Informations générales concernant le montage d'une installation photovoltaïque

Conditions préalables

De manière générale, tous les bâtiments présentant une orientation d'est en ouest ou un toit plat conviennent à l'exploitation de l'énergie solaire. L'orientation optimale est une surface orientée vers le sud avec une inclinaison de 30°. La présentation met bien en évidence les conditions préalables décrites.



Quels sont nos besoins en électricité?

Une personne a besoin d'environ 1500 kWh d'énergie électrique par an. Pour produire cette quantité de courant, il est nécessaire de disposer d'une installation photovoltaïque d'une surface d'environ 25 à 30 m². Les ménages suisses consomment environ 5000 kWh d'énergie électrique (hors chauffe-eau électrique) par an.

Aides financières

Vous trouverez des informations concernant les aides financières sur le site web de Swissolar: <http://www.swissolar.ch/fr/pour-maitres-douvrage/promotion/>

Planification

Il est nécessaire de contrôler avec précision les zones d'ombre sur la surface des modules (p.ex. lucarnes, antennes paraboliques, bâtiments avoisinants, arbres, etc.). Une analyse détaillée des zones d'ombre est indispensable pour une exploitation productive. Notre simulation des zones d'ombre nous permet d'intégrer les données correspondantes dans la planification.

L'onduleur doit être installé dans un endroit frais et bien ventilé. Lorsque les températures de fonctionnement sont trop élevées, le rendement diminue ou l'onduleur se coupe pour des raisons de sécurité.

Un boîtier de générateur avec parafoudre est installé à proximité immédiate de l'accès au bâtiment. Les lignes de courant continu vers l'onduleur doivent être les plus courtes possible. Il convient de choisir la section des câbles de manière à réduire au minimum les pertes de puissance.

Formulaire de spécification

Afin de pouvoir planifier une installation, il nous faut les informations suivantes: site, orientation, inclinaison de toiture, paratonnerre (uniquement s'il existe), plan du toit avec les cotes précises, taille souhaitée en kWp ou mètres carrés, adresse du bâtiment et du fournisseur d'équipements.

Vous trouverez d'autres informations sur notre site internet à l'adresse <http://eternit.ch/fr/products/solar/Integral2>

- Brochure: Le système solaire
- Documentation technique: Planification et exécution Integral 2
- Fiche technique: Integral 2
- Fiche d'information Charge de neige (AEAI): Integral 2

Eternit (Schweiz) AG
CH-8867 Niederurnen
+41 55 617 11 11

Eternit (Suisse) SA
CH-1530 Payerne
+41 26 662 91 11

info@eternit.ch
www.eternit.ch

Member of the
Swisspearl Group